

Le point sur les négociations : rencontres avec le soutien des médiateurs fédéraux

Cette semaine, avec l'aide des médiateurs fédéraux, nous avons poursuivi nos réunions afin d'explorer les solutions négociées susceptibles de convenir aux deux parties.

Notre objectif demeure de conclure, par la négociation, des conventions collectives que les membres accepteront de ratifier.

Le délai de 45 jours arrive à échéance

Le 25 septembre dernier, Joël Lightbound, ministre responsable de Postes Canada, a annoncé des coupes draconiennes visant les services et les emplois à Postes Canada. Ces coupes auront de graves conséquences, tout particulièrement sur les populations et les entreprises établies en régions rurales ou éloignées, les communautés autochtones et les personnes âgées ou à mobilité réduite, ce dernier groupe représentant plus de 40 % de la population du pays. Le ministre Lightbound a accordé à Postes Canada un délai de 45 jours pour établir un plan de mise en œuvre des compressions, et ce délai est sur le point d'arriver à échéance. Malheureusement, aucun examen public, exhaustif et transparent du mandat de la Société canadienne des postes n'a encore eu lieu pour permettre à toutes les parties prenantes d'exprimer leurs points de vue.

Continuons d'exercer des pressions

Il est plus important que jamais de faire pression sur les décideurs dans le cadre de notre lutte pour le maintien de bons services publics, la protection d'emplois de qualité et la viabilité du service postal public. Votre voix peut jouer un rôle décisif dans la perspective qu'ont les députées et députés fédéraux sur ces enjeux.

Abonnez-vous à Somm@ire pour obtenir par courriel les dernières nouvelles et mises à jour du Syndicat : www.cupw.ca/fr/sommaire-sttp.

Solidarité,



Jan Simpson
Présidente nationale

